



Garde enfant et vacances impose

Par nena

bonjour mon ex conjoint a des vacances d été impose est ce que je suis obligé de lui laisser la garde durant cette période alors que le jugement n en tient pas compte cela change une année sur deux
merci de votre reponse

Par Isadore

Bonjour,

Non, le jugement s'applique en l'état. Dans l'intérêt de l'enfant les parents peuvent s'arranger autrement, mais c'est d'un commun accord.

Je conseille toujours de prendre l'avis de l'enfant s'il est apte à le donner, mais sans lui faire porter le poids de la décision (ce n'est pas à lui de décider).

Si enfant exprime le désir de passer du temps avec son père pendant les congés de celui-ci, il serait bien de trouver un accord.

Si ce n'est pas possible : application pure et dure du jugement.